

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES

Rejoignez la Communauté Décibel Villes
des collectivités engagées pour
une meilleure qualité
de l'environnement sonore

Communauté
Décibel
Villes

QUATRE BONNES RAISONS DE REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ DÉCIBEL VILLES :

- 1 Bénéficiez de la dynamique d'un **réseau de villes** désireuses d'apprendre de l'expérience des autres
- 2 Favorisez l'acquisition de **nouvelles connaissances et compétences** transposables dans vos pratiques et vos projets
- 3 Profitez d'un **espace d'écoute** pour trouver des réponses à vos problématiques
- 4 **Gagnez en visibilité** et faites la promotion de vos initiatives locales



UNE COMMUNAUTÉ, MAIS POUR QUI, ET POUR QUOI FAIRE ?

Le maire, autorité administrative la plus proche des citoyens, possède de nombreuses compétences en matière de prévention et de gestion du bruit. Il constitue en cela un pilier de la lutte contre les nuisances sonores.

Le respect de la réglementation, la prévention, l'intégration de l'environnement sonore dans les projets urbains, nécessitent de la part des élus et des agents territoriaux la maîtrise

de compétences diverses et spécifiques.

Pour mener une action locale efficace en matière de gestion du bruit, les collectivités doivent faire preuve d'agilité, car la société, la réglementation et la technologie évoluent sans cesse.

Pour faire évoluer les pratiques et s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, il est indispensable de pouvoir s'inspirer des initiatives opérationnelles d'autres collectivités.

C'est la raison d'être de la Communauté Décibel Villes : **renforcer les compétences** des collectivités locales, leur permettre de **tirer parti d'une large communauté** apprenante, pour qu'elles intègrent **la qualité des ambiances sonores comme un élément fort de leur politique d'environnement et de santé.**

CONCRÈTEMENT, REJOINDRE LA COMMUNAUTÉ, C'EST :

Bénéficier d'un accès numérique à l'espace dédié à la communauté sur bruit.fr :

- Accès à une plateforme de ressources dédiées à la communauté
- Accès numérique à la revue *écho bruit* (nouveaux numéros + archives)
- Lettre d'information mensuelle du CidB.

Votre ville identifiée sur la carte de France des collectivités engagées

Un accès aux « jeudis de l'environnement sonore », webinaires trimestriels

Forums questions/réponses, conférences techniques, partage de pratiques..., ces rendez-vous trimestriels visent à consolider des connaissances, se tenir informés de l'évolution des techniques, partager des pratiques ou réfléchir en commun sur des thématiques.

Le calendrier 2025 :

● JEUDI 13 MARS 2025 - 9h00/10h00

Webinaire de présentation.

Objectif : collecter vos attentes en matière d'information sur le bruit.

● JEUDI 3 AVRIL 2025

Webinaire « Restauration scolaire calme : quelles solutions ? »

Objectif : présenter des solutions techniques, des études récentes.

Intervenants : professionnels de l'acoustique, chercheurs, industriels.

● JEUDI 15 MAI 2025

Webinaire « Questions/Réponses : un expert vous répond ».

Objectif : répondre à vos questions sur le bruit.

Intervenants : CidB et professionnels.

● JEUDI 3 JUILLET 2025

Webinaire « Nuisances sonores des pompes à chaleur : quels moyens de prévention ? »

Objectif : présenter des solutions techniques, des études récentes.

Intervenants : professionnels de l'acoustique, chercheurs, industriels.

● JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

Webinaire « Questions/Réponses : un expert vous répond ».

Objectif : répondre à vos questions sur le bruit.

Intervenants : CidB et professionnels.

● JEUDI 9 OCTOBRE 2025

Webinaire « Bruit routier »

Objectif : présenter des solutions techniques, des études récentes.

Intervenants : professionnels de l'acoustique, industriels.

Le tour de France Décibel Villes

Journée d'information régionale, coorganisée par une collectivité et le CidB, sur un thème en lien avec le contexte de la collectivité (rénovation des bâtiments, PPBE, bruit et urbanisme, etc.).

Prochaines étapes :

● 21 MAI 2025 à Toulouse

● 23 SEPTEMBRE 2025 à Rennes.

Infobruit dans votre commune et/ou agglomération

Le CidB assure une permanence nationale d'information (téléphone et courriel) pour toute personne victime ou responsable du bruit afin de renseigner les particuliers sur leurs droits et leurs démarches.

Les membres de la communauté recevront un bilan annuel des sollicitations reçues dans leur collectivité.

Des groupes de travail sur un thème

Le CidB propose de retenir un à deux sujets par an travaillés en sous-groupes sur la base du volontariat. Les thèmes seront proposés par les membres de la communauté.

Et de plus, tout membre de la communauté bénéficie d'une réduction de 15% sur tous les produits et événements du CidB :

● Les stages de formation

Voir programme sur bruit.fr.

● La participation à la journée nationale du CidB

Prochaine édition : **13 NOVEMBRE 2025**

« Les jeunes et le bruit : tous mobilisés pour leur santé et leur environnement »

Maison des travaux Publics – 75008 Paris

● Les supports pédagogiques

A destination des professionnels de l'éducation, de la santé et de la petite enfance, ainsi qu'aux particuliers. Supports disponibles depuis la boutique du CidB sur bruit.fr.

LES TARIFS 2025

Grâce au soutien des ministères et de nos partenaires, le montant de l'inscription annuelle est modéré :

Collectivité	Tarif	Nombre d'accès pour les agents de la collectivité
Commune seule de moins de 20 000 habitants	168 €	1 accès
Commune seule de plus de 20 000 habitants	360 €	3 accès
Ville dont la métropole, communauté urbaine ou agglomération est inscrite à la communauté	168 €	1 accès
Intercommunalité (EPCI)	980 €	Accès illimité
Métropole	2 000 €	Accès illimité
Commune adhérente au CidB (en tant que membre actif ou membre actif pluriel)	Gratuit	Membre de soutien : 1 accès (offre exceptionnelle de lancement pour 2025) Membre actif : 3 accès Membre actif pluriel : accès illimité

Vous souhaitez nous rejoindre ?
Prenez contact avec nous et remplissez le formulaire d'inscription :

INSCRIPTION

QUI SOMMES-NOUS ?

Le CidB est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique.

Avec le soutien des ministères en charge de la Transition écologique et de la Santé, de ses partenaires et de ses adhérents, le CidB a pour missions :

- de valoriser et diffuser les bonnes pratiques ;
- d'inciter les collectivités à mettre en œuvre des politiques d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore ;
- d'accompagner les collectivités (villes, EPCI, territoires) dans leur gestion des problématiques liées à l'environnement sonore : Urbanisme et construction, Mobilité et transports, Gestion du patrimoine et des services communaux, Gestion des activités économiques, Prise en compte des activités culturelles et de loisirs, Traitement des bruits de voisinage et médiation ;
- de former les professionnels à la gestion de l'environnement sonore.

Quelques actions déjà menées par le CidB à destination des collectivités :

- rédaction de la revue trimestrielle *écho bruit* dédiée à l'actualité de la qualité de l'environnement sonore (ville, transports, bâtiments, santé, biodiversité...), envoyée aux communes de plus de 5 000 habitants, conseils régionaux et départements, administrations déconcentrées, associations, presse...
- rédaction et actualisation du guide « *Le maire et les bruits de voisinage* » et mise à disposition du guide sur le site bruit.fr
- organisation d'évènements nationaux sur des thématiques intéressant les collectivités territoriales. En novembre 2024 : « *Collectivités : les bonnes pratiques de gestion du bruit* »
- organisation de journées régionales d'information. En 2024 : Lille et Strasbourg
- programmation régulière de formations à destination des agents publics : « *Bruits de voisinage* », « *Contrôle des sons amplifiés* », « *Médiation des conflits liés au bruit* »
- formation et prévention à destination des professionnels, sensibilisation dans les écoles et les crèches
- élaboration et mise à disposition d'outils pédagogiques (expositions, brochures)

NOS PARTENAIRES

Nos partenaires publics



Nos partenaires industriels et de l'ingénierie

